

PRODUCTION DE CARTES GÉNÉRALISÉES A PARTIR DE LA CARTE NUMÉRIQUE DES SOLS DE WALLONIE

LEGRAIN X.(1), DEMRCIN P.(1), MOKADEM A.(2), COLINET G.(1), BOCK L.(1)

(1) Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, GEMBLoux, BELGIUM ; (2) SPW-DGARNE-DDR, Chaussée de Louvain, NAMUR, BELGIUM

La Belgique est parmi les premiers et rares pays à s'être dotée, entre 1947 et 1991, d'une carte des sols à grande échelle (1/20 000) sur l'ensemble de son territoire. Entretemps, le développement actuel des applications numériques d'une part, une prise de conscience accrue de l'importance de préserver les sols d'autre part, ont amené la Région wallonne à entreprendre la digitalisation de la partie wallonne de la Carte des Sols de la Belgique, pour aboutir à la production d'une couche numérique cohérente sur l'ensemble du territoire wallon, accompagnée d'une légende unique et exhaustive : la Carte Numérique des Sols de Wallonie (CNSW).

Sa très grande précision, tant spatiale que sémantique, en fait un outil d'analyse puissant, mais également particulièrement complexe à manipuler. Partant du constat qu'une grande partie du territoire peut être couverte à partir d'un nombre limité d'unités cartographiques parmi les 6 000 existantes dans la CNSW, une carte des Principaux Types de Sols de Wallonie à l'échelle du 1/250 000 en a été dérivée, offrant ainsi une vision d'ensemble et une perspective d'intégration européenne.

La légende fut conçue à partir de regroupements logiques des sols sur base de trois des quatre critères majeurs des unités cartographiques de la CNSW, à savoir la texture, le drainage naturel et la nature de la charge caillouteuse lorsqu'elle est présente. Adoptant des principes de dominance par l'utilisation des termes « principalement » ou « quasi-exclusivement », elle ne peut néanmoins être qualifiée de carte d'associations de sols du fait des restrictions de regroupement adoptées. Outre le rattachement de chaque plage cartographique à une des classes ainsi définies, un processus de généralisation cartographique a été effectué dans le but d'une meilleure lisibilité à l'échelle du 1/250 000.

Cette carte fut utilisée comme support à la sectorisation du territoire wallon en 24 Districts de l'Espace Rural, sur base d'une analyse à caractère géomorphopédologique. Ces Districts sont à leur tour utilisés pour la réalisation de cartes des Principaux Types de Sols à l'échelle du 1/100 000, sur le même principe que la carte à l'échelle du 1/250 000.

Ces diverses cartes généralisées permettent d'envisager la confrontation de la CNSW avec plusieurs gisements de données d'analyse disponibles, selon différentes échelles. En tant qu'outil d'intégration, de structuration et de cadrage de l'information pédologique, elles doivent devenir de plus en plus le fondement de Systèmes Régionaux d'Information sur les Sols et leurs propriétés.